

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

210 millions de dollars pour le Cambodge

**Giscard :
comme
un malaise**

VINGT - quatre heures après la mort de Robert Boulin et une demi-heure avant la publication de sa lettre posthume, Giscard d'Estaing s'était empressé de jeter en pâture à l'opinion un bouc émissaire : la presse « sans foi ni loi » dont les « méthodes indignes de la France et de la démocratie » auraient causé le suicide du ministre du travail, sans se faire beaucoup d'illusions apparemment sur la possibilité d'échapper ainsi aux questions que ne manque pas de susciter la série de scandales qui l'éclaboussent lui-même. C'est sans doute pourquoi il a jugé nécessaire d'aller faire retraite dans son château d'Auvergne et de rechercher auprès de la « France profonde » les réponses à une situation délicate. Long déjeuner à l'auberge en compagnie du nouveau maire de Chamalières, entretien avec des élus locaux et des « jeunes » triés sur le volet au lycée de cette ville lui auraient fourni matière à réflexion.

« Ce que m'ont dit les Français d'Auvergne, a-t-il déclaré à la suite de ce safari éclair, alimentera ma réflexion et servira dans les informations et les indications que je serai amenés à exprimer ».

Il est probable qu'il en aura tiré les conclusions que l'affaire Boulin passe au second plan derrière la profondeur « de l'inquiétude par rapport à l'avenir », qu'il a su avec perspicacité discerner.

Dans ce qu'ils appellent eux-mêmes la « classe politique », il en est qui croient voir une manœuvre dans cette retraite et se sentent visés. Claude Labbé, président du groupe parlementaire RPR, a vivement condamné ceux qui veulent « ici et là opposer le calme de la province à l'agitation parisienne ». Giscard veut se faire le porte-parole de la France profonde. Eh bien « s'il faut aller devant le peuple, nous n'hésiterons pas à y aller » a déclaré Bernard Pons, secrétaire général du même parti. Cela promet force passes d'armes à l'Assemblée nationale au sein de la majorité, chacun essayant de tirer son épingle du jeu face à ces scandales qui jettent maintenant le discrédit sur tous. « Le moins on en parlera de cette affaire et le mieux cela vaudra » aurait dit Couve de Murville. Faut-il que les hommes de la majorité et le président de la République lui-même soient bien compromis pour vouloir ainsi éluder la recherche de la vérité ? Vouloir y opposer « l'inquiétude » des Français est un pari qui n'est pas sans risque pour Giscard. Cette « inquiétude » ne se traduit-elle pas en particulier par un accroissement des luttes revendicatives. Lundi soir à Chamalières, Giscard n'a pu se rendre à la station régionale de FR3. Une manifestation d'ouvriers en grève l'en a empêché. N'y a-t-il pas là de quoi l'inquiéter lui-même quant à la désaffection des Français.

Jean QUERCY

**Cette aide
humanitaire
recueillie à
la conférence
internationale
doit bénéficier
au peuple
cambodgien**

Voir page 2



ALSTHOM-BELFORT

Plus que jamais rassembler les forces

LE mardi 6 novembre après-midi a eu lieu un meeting d'information à l'Alsthom-Belfort.

Aux dernières nouvelles, la direction de l'Alsthom a été ébranlée par la fermeté des grévistes qui ont refusé en masse le constat des « négociations » de dimanche.

Ce même mardi soir a eu lieu de nouveau une commission de conciliation où la CFDT, avec l'accord de l'intersyndicale, a fait des propositions de compromis. Le maire de Belfort, Gehant, a eu une discussion avec le PDG-adjoint de l'Alsthom-Atlantique.

Louis Lacaille de la CGT a eu aussi une conversation télépho-

nique avec le PDG-adjoint, Deschultz.

Il y aurait peut-être une négociation à Paris. L'intersyndicale est d'accord pour aller négocier à Paris. Louis Lacaille a parlé de l'impatience de certains grévistes. Il trouve cette impatience très normale en cette 6e semaine de grève mais il a appelé à éviter les actes de désespoir pour, au contraire, rassembler toutes les forces pour arriver à gagner avec des actions de masse, soutenus par toutes les couches de la population.

Ce sont les derniers moments, les moments les plus durs. Il ne faut pas abandonner. C'est là qu'il faut la plus grande unité. Il a insisté aussi sur le fait qu'il

faut respecter la démocratie dans la lutte : même si la proposition de la CGC de faire un vote n'a été acceptée que par une douzaine de personnes sur les 1 200 au cours du meeting de lundi, il faut respecter les idées de la CGC et les laisser s'exprimer.

La CGC a redonné son point de vue aujourd'hui. Avec un certain humour, le représentant de la CGC, Pierre Bey, a dit que si la CGC n'était pas spécialiste de la grève, au moins elle espérait avoir été un bon partenaire.

La CGC a réaffirmé que tant que dureront les négociations, elle restera partie prenante de l'intersyndicale avec la CGT, la CFDT et FO.

Correspondante Audincourt

SOMMAIRE

Lire dans ce numéro :

IRAN Page 3

PRESSE : le drôle de jeu de la direction du PCF Page 4

30e CONGRES DE LA FTM-CGT. Les propositions industrielles au cœur du débat du congrès Page 5

LA CONFERENCE HUMANITAIRE SUR LE CAMBODGE

Qui bénéficiera des 210 millions de dollars d'aide ?

La conférence internationale pour l'aide humanitaire au peuple cambodgien a permis de récolter 210 millions de dollars (dont 42 millions de dollars pour le Marché commun européen et 69 millions de dollars pour les USA). Cette somme importante devrait permettre d'aider le peuple cambodgien pour les six mois à venir.

Malheureusement, ce qui peut apparaître comme un bilan positif de la conférence risque fort de rester lettre morte car rien n'a été réglé quant au contrôle et à la distribution finale des aides.

TANDIS que le représentant permanent à l'ONU du gouvernement du Kampuchea démocratique (siégeant dans le maquis) participait à la conférence en tant qu'observateur, l'envoyé des autorités pro-vietnamiennes de Phnom-Penh (qui se faisait passer pour délégué de la Croix rouge du Cambodge, alors qu'il est ambassadeur à Moscou...) était relégué, lui, dans la galerie du public. Cette décision répondait d'ailleurs au vœu des organisateurs de la conférence qui avaient demandé qu'aucune délégation gouvernementale cambodgienne ne participe en tant que membre actif à la conférence mais seulement des délégués de la Croix rouge. En refusant la place qui lui était réservée dans la galerie du public, l'envoyé de Phnom-Penh a du même coup dévoilé l'intransigence de ses maîtres qui font de la reconnaissance diplomatique de leur régime une condition sine qua non. Les organisateurs de la conférence ont refusé de se plier à cet ultimatum, voilà qui est positif.

POURQUOI TANT DE HARGNE

Dans l'impossibilité de participer directement au débat, le ministre des Affaires étrangères de Phnom Penh a fait circuler une déclaration écrite, critiquant violemment les diverses propositions faites par plusieurs

pays. Il s'en est pris en particulier à la proposition faite par des sénateurs américains d'organiser des convois de camions, par les routes 5 et 6, depuis la Thaïlande et traversant l'ouest du Cambodge. Pourquoi tant de hargne contre cette proposition ? D'abord, et surtout, parce que Phnom Penh et Hanoi ne veulent pas que les populations vivant dans les zones de maquis à l'ouest du pays et résistant à l'occupation vietnamienne puissent bénéficier du moindre soutien humanitaire. « *Quelles crévent ou qu'elles se rendent* », voilà la logique des envahisseurs vietnamiens !

Ensuite, parce que Phnom-Penh et Hanoi ne veulent pas de témoins gênants étrangers qui pourraient se rendre compte, de visu, de la situation réelle au Cambodge, de la présence des soldats vietnamiens, de leurs actions et exactions à l'égard de la population, etc.

Enfin, aussi, parce que ces témoins pourraient bien contredire les allégations de Phnom Penh qui prétend contrôler 99 % du territoire et de la population. Rappelons d'ailleurs à ce propos que toutes les délégations humanitaires qui ont visité Phnom Penh, ces derniers mois, ont toutes eu droit au même circuit.

LES « AIDES » DE MOSCOU

Autre argument conte-

nu dans la déclaration : l'URSS, le Vietnam et d'autres pays d'Europe de l'Est auraient envoyé 200 mille tonnes de vivres et autres denrées au Cambodge, soit beaucoup plus que tous les autres pays ou organismes. Notons d'abord que cette affirmation est tout à fait contradictoire avec les déclarations antérieures de Phnom-Penh et de Hanoi, prétendant qu'il n'y avait pas de famine au Cambodge et que le peuple cambodgien était heureux. Pourquoi, tout à coup, l'URSS aurait-elle été si généreuse alors que la situation, aux dires de Phnom Penh, n'était pas si mauvaise que ça et qu'il a fallu plus de quatre mois pour que Hanoi et Phnom-Penh acceptent enfin le principe d'une aide internationale.

On peut se poser une autre question : comment Moscou aurait pu débarquer une aide aussi énorme alors que toutes les organisations humanitaires s'accordent à dire que l'aéroport de Phnom Penh et le port de Kompong Som sont complètement engorgés et incapables de distribuer les aides internationales à l'intérieur du pays aussi vite qu'elles arrivent (et encore, ces aides sont de beaucoup inférieures au chiffre astronomique de 200 mille tonnes qu'auraient avancé Moscou et d'autres pays de l'Est).

Enfin, même si ces aides (ou une partie) sont bien arrivées au Cambodge, qui saura jamais à qui elles ont été distribuées : au peuple cambodgien ou aux 200 000 soldats vietnamiens ? Moscou n'a jamais caché son soutien (militaire et politique) à Hanoi, dans son invasion et son occupation du Cambodge. Moscou arme déjà les soldats vietnamiens, il faut bien aussi les nourrir si on veut qu'ils servent à quelque chose...

soient distribués par le personnel des Nations-Unies directement au malheureux peuple cambodgien dans les diverses régions du pays... Sinon ces secours risquent de tomber entre les mains d'agresseurs étrangers et de leurs fantoches ». Seule une telle proposition est de nature à garantir que les aides arrivent effectivement à leur véritable destinataire. Et d'ailleurs, n'était-ce pas l'objectif primordial de cette conférence : aider le peuple cambodgien ?

LA POSITION DU VIETNAM

Dans son intervention à la conférence, le délégué vietnamien s'est montré satisfait de l'aide internationale au Cambodge. Mais, dans une conférence de presse, un peu plus tard, il a déclaré que les rapports sur la famine au Cambodge étaient « exagérés ». Selon lui, la famine sévit uniquement dans les zones de résistance. Curieuse affirmation, démentie par toutes les organisations humanitaires qui ont visité Phnom-Penh, sous contrôle vietnamien. Que ce soit la Croix rouge internationale, l'UNICEF, et même les organisations proches du PCF (comme le Secours populaire), toutes indiquent l'état lamentable de la population dans ces zones.

Le représentant vietnamien a aussi déclaré que seules les autorités de Phnom Penh étaient habilitées à recevoir les aides internationales. Cette intransigence, qui n'est pas nouvelle, montre que Hanoi ne veut pas entendre parler d'une aide aux populations des zones de maquis, qu'elle ne veut pas non plus d'un contrôle d'organismes internationaux sur la distribution finale et qu'elle veut que tout passe par les autorités de Phnom-Penh, espérant ainsi obtenir une reconnaissance ultérieure du régime qu'elle a mis en place, il y a dix mois.

HANOI DANS UN DILEMME

En fin de compte, les déclarations écrites ou orales de Phnom-Penh et de Hanoi ont montré devant la conférence les contradictions dans lesquelles ils se sont enfoncés. D'une part, ils ne peuvent pas refuser carrément l'aide internationale, ce qui serait trop choquant aux yeux de l'opinion publique. D'autre part, ils voudraient bien mettre la main sur ces secours. Mais, pour cela, ils doivent obtenir que tout passe par eux et que les organismes internationaux n'aient aucun droit de regard sur la distribution.

La situation restera-t-elle bloquée au risque que les aides adoptées à la conférence n'arrivent jamais à leur véritable destinataire : le peuple cambodgien ? Ou bien, Hanoi et les autorités pro-vietnamiennes de Phnom-Penh seront-ils contraints à céder ? La conférence n'a rien tranché sur ce point décisif et le secrétaire général de l'ONU a conclu son intervention en regrettant que d'importants « problèmes logistiques » restent à résoudre. Problèmes logistiques qui ne sont dus qu'aux exigences politiques de Hanoi.

HR - QDP
Claude LIRIA

Le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui reconnu à l'ONU

LE Comité de décolonisation de l'ONU vient d'adopter à l'écrasante majorité — 83 voix pour, 4 contre et 43 abstentions — une résolution en dix points réaffirmant « le droit inaliénable du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination et à l'indépendance ». La présente résolution est conforme aux « principes contenus dans la charte des Nations Unies et dans sa résolution 1514 du 14 décembre 1960 portant la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux ».

Le Sahara Occidental, ancienne colonie espagnole, suite à l'accord de Madrid avait vu son territoire partagé entre le Maroc et la Mauritanie sans que soient du tout pris en compte la volonté et les droits du peuple Sahraoui.

A plusieurs reprises, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et les pays non-alignés avaient exprimé leur vive préoccupation « devant l'aggravation de la situation qui prévaut au Sahara Occidental du fait de la persistance et de l'extension de l'occupation de ce territoire ».

Le 10 août dernier, la Mauritanie prenait la décision d'y retirer ses forces

et concluait un accord de paix avec le Front Polisario. « Cet accord constitue une importante contribution à la dynamique de paix en vue d'un règlement définitif, juste et durable de la question du Sahara Occidental », indique la présente résolution.

Pour atteindre cet objectif, la résolution recommande au Front Polisario qu'il « participe pleinement à toute recherche d'une solution politique juste, durable et définitive... Conformément aux résolutions et déclarations de l'ONU, de l'OUA et des pays non-alignés ». Elle demande instamment au Maroc « de s'engager dans la dynamique de la paix et de mettre fin à l'occupation du territoire du Sahara Occidental ».

Ces derniers mois, le Front Polisario a infligé des défaites militaires de grande ampleur à l'armée marocaine. Depuis samedi, lendemain de la conférence (!), le Maroc a lancé une nouvelle offensive de grande envergure, comprenant six à sept mille hommes, pour essayer de reconquérir les positions perdues. Une telle attitude ne peut guère que l'isoler un peu plus sur le plan international et mettre en cause le régime d'Hassan II.

HR-QDP

CHINE

Réorganisation des prix et des salaires

LA semaine dernière, le gouvernement chinois a annoncé la hausse des prix à partir du 1er novembre de huit produits alimentaires (porc, bœuf, mouton, volailles, œufs, légumes, poissons et lait). Cette hausse est de l'ordre de 30 %, sauf pour les légumes, dont les prix seront beaucoup moins majorés.

Alors que les prix sont restés stables depuis les premières années de la République populaire de Chine, tandis que les revenus augmentaient, la décision que vient de prendre le gouvernement chinois correspond au souci de réduire l'écart séparant les prix des produits industriels et ceux des produits agricoles, très inférieurs, donc les différences de niveau de vie entre villes et campagne, le niveau de vie de la population des campagnes, soit 800 millions d'habitants, restant encore très inférieur à celui de la population des villes. En mars dernier, le gouvernement chinois avait décidé la hausse des prix d'achat aux paysans des 18 principaux produits agricoles. Cette décision devrait fournir aux paysans chinois une augmentation de revenus de l'ordre de 7 milliards de yuans. Cette hausse des prix à la production a été

répercutée dans les prix de vente à la consommation, exclusivement pour les huit produits cités plus haut. Elle ne sera pas répercutée pour d'autres produits, comme les céréales, les oléagineux, le coton, etc.

Pour éviter que la hausse de ces produits n'abaisse le niveau de vie des travailleurs des villes, au nombre d'environ 100 millions, le gouvernement chinois a décidé d'accorder une subvention de 5 yuans. Le directeur du bureau d'Etat des prix a fait remarquer que si la hausse permet à l'Etat d'économiser plus de 5 milliards de yuans de subventions pour les paysans, il devra en revanche dépenser plus de 6 milliards de yuans en subventions pour les travailleurs des villes. De plus, 40 % de 100 millions de salariés des villes doivent à partir du mois de novembre bénéficier d'une augmentation de salaire, la troisième depuis 1976. Entre en ligne de compte également le fait que les travailleurs chinois des villes bénéficient de services sociaux de plus en plus importants. C'est ainsi que la municipalité de Beijing (Pékin) vient de décider une baisse des loyers concernant 500 000 habitants et une réduction de moitié des frais de garde dans les crèches.

QDP-HR

Le délégué chinois demande que l'ONU assure la distribution des aides

Le délégué français, François-Poncet, après avoir demandé de « laisser délibérément de côté les considérations politiques » a proposé que d'autres moyens de communication soient envisagés, en plus de l'aéroport de Phnom Penh et du port de Kompong Som, insuffisants.

Il a demandé par exemple l'ouverture des aéroports de Battambang, à l'ouest du pays, et de Siem Reap ainsi que l'aménagement de pistes de campagne

et le largage de vivres par parachute, au-dessus de la brousse. Même si ces propositions permettaient une distribution plus rapide et plus large des aides, elles ne régleraient pas le problème de fond : qui en bénéficiera ?

Au cours de son intervention, le délégué chinois a déclaré quant à lui : « L'opinion internationale exige que les autorités vietnamiennes donnent l'assurance explicite que les secours

IRAN

Démission de Bazargan et suites des manifestations anti-US

Alors que l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis se poursuit depuis samedi à Téhéran, celle de Grande-Bretagne ayant été circonscrite à quelques heures dans la journée de lundi, le résultat le plus tangible des manifestations anti-américaines qui se déroulent actuellement, en Iran, est pour l'instant la crise ouverte au sein du régime iranien avec la démission du Premier ministre Bazargan, acceptée par l'ayatollah Khomeiny. Cette acceptation par le leader religieux répond aux attaques portées par les manifestants contre Bazargan, accusé de «compiance» vis-à-vis de l'impérialisme américain. Jusqu'à quel point cette accusation reflète-t-elle la réalité ? Les manifestations actuelles sont-elles de nature et dans quelle mesure, à contribuer au combat mené par l'IRAN pour la consolidation de son indépendance ? Ce sont certaines des questions ouvertes par les événements actuels.

Bien qu'il ait été demandé au gouvernement, dont Bazargan était premier ministre, de continuer, pour l'instant, à expédier les affaires courantes, c'est le «Conseil de la Révolution», dont la composition est toujours tenue secrète, qui se voit chargé par Khomeiny de l'administration directe du pays. Ce «Conseil», qui doit notamment organiser à bref délai un référendum constitutionnel, des élections législatives et des élections présidentielles, était déjà en fait le véritable organisme de décision en Iran.

Ce qui est réellement nouveau au sein des organismes dirigeants, c'est l'acceptation par Khomeiny de la démission de Bazargan, car depuis neuf mois qu'il était premier ministre, désigné par l'ayatollah, Bazargan avait à plusieurs reprises, présenté sa démission. Ceci reflétait la permanence des contradictions entre le gouvernement à Téhéran et Khomeiny à Qom. Toutefois, à chaque fois, un certain consensus avait pu être réalisé, les contradictions trouvant une solution provisoire, et les offres de démission du Premier ministre avaient été rejetées.

Bazargan avait critiqué à plusieurs reprises le caractère secret du déroulement des procès des responsables de l'ancien régime, il avait aussi mis en cause l'incapacité dans laquelle il se trouvait de gouverner, en raison de la dispersion des centres de décisions. Récemment, la décision de déléguer plusieurs ministres pour négocier avec les leaders autonomistes kurdes avait été considéré comme une victoire des thèses de Bazargan, plus favorable à un règlement négocié. Ayant fait ses premières armes politiques aux côtés du leader nationaliste Mossadegh, puis fondateur, en 1961, avec l'ayatollah Taleghani - mort récemment - du Mouvement de libération de l'Iran, ce qui lui avait valu des séjours prolongés dans les prisons du Shah, Bazargan était aussi considéré comme un «libéral», partisan d'un sis-

lam moderne» et restant tourné vers l'Occident avec lequel il souhaitait le maintien de relations importantes. Sa présence au gouvernement n'avait cependant pas empêché depuis neuf mois que soient prises une série de mesures

temps, des mesures étaient également prises visant l'URSS, telles que l'annulation d'un énorme contrat de livraison de gaz iranien à ce pays, dont l'intervention en Afghanistan était également publiquement condamnée. Ces mesures avaient donné consistance à une politique de non-alignement de l'Iran, présente pour la première fois au sommet des non-alignés, à la Havane, en la personne du ministre des Affaires Etrangères Yazdi, qui vient d'être lui aussi mis en cause par les manifestations à Téhéran, pour avoir rencontré, le 1^{er} novembre, à Alger, avec Bazargan, le conseiller de Carter, Brzezinski, et de n'avoir pas réclamé officiellement à cette occasion l'extradition du Shah.

Les traités qui viennent d'être dénoncés par Téhéran

Lors de leur signature, les deux traités avec l'URSS et les USA n'étaient pas de même nature et n'avaient pas la même signification. L'un conclu en 1921 avec le jeune état socialiste qu'était l'URSS, menacé dans son existence par les impérialismes occidentaux, prévoyait le droit pour l'URSS de faire pénétrer ses troupes en territoire iranien au cas où un pays tiers «compte utiliser ce territoire comme base d'opération contre l'URSS». Ce libellé pourrait être évidemment utilisé aujourd'hui à d'autres fins par l'URSS, devenue superpuissance.

Le traité irano-américain de «défense mutuelle», également dénoncé aujourd'hui, a été signé en mars 1959 et faisait «obligation» aux Etats-Unis d'«intervenir de façon appropriée, incluant au besoin une intervention armée» dans le cas d'une «agression extérieure». Les Etats-Unis s'étaient servi de ce traité, notamment pour imposer à l'Iran des liens importants de dépendance sur le plan militaire.

indispensables pour dégager l'Iran de l'emprise de l'impérialisme américain dans laquelle le Shah l'avait maintenue.

UNE SUCCESSION DE MESURES ANTIIMPERIALISTES

Parmi ces mesures qui ont concrétisé l'ampleur du recul de l'impérialisme américain en Iran, rappelons par exemple la dénonciation des contrats de vente d'armement américain qui portaient sur 10 milliards de dollars par an, les coups portés au dispositif militaire US avec la fermeture des stations d'écoute, le retrait de l'Iran du CENTO qui a consacré la fin de ce pacte militaire régional sous l'égide américaine, la fin du rôle de «gendarme régional» grâce au retrait des troupes iraniennes à Oman, la rupture des liens avec Israël et le soutien à l'OLP, la suppression du consortium des compagnies pétrolières, etc... Dans le même

C'est en droite ligne des mesures prises depuis neuf mois qu'est intervenue la décision de lundi soir par Khomeiny de dénoncer des traités conclus dans le passé avec les USA et l'URSS. Cette décision avait d'ailleurs été évoquée dès juin dernier, le ministre Yazdi annonçant que le gouvernement iranien envisageait la possibilité d'abroger les deux principaux traités liant Téhéran respectivement à Moscou et Washington (voir encadré).

SUR LA SIGNIFICATION DES MANIFESTATIONS ACTUELLES

L'importance des mesures prises précédemment n'implique pas que ne subsistent pas certains liens de dépendance vis-à-vis de l'impérialisme US et des menaces sérieuses de nouvelles ingérences de la part des deux superpuissances, celles-ci étant prêtes à saisir toutes les occasions pour mettre en cause l'indépendance de l'Iran. Ainsi en est-il de leurs menées subversives au Kurdistan où elles tentent d'exploiter à leurs propres fins les revendications autonomistes du peuple kurde qui s'est heurté

GRENOBLE

Merlin-Gérin : reprise du travail

AL'APPEL de la CGT et de la CFDT, les travailleurs de Merlin-Gérin à Grenoble ont décidé de reprendre le travail le 5 novembre. Si, dans certaines usines, les travailleurs sont rentrés tous unis et enthousiastes, comme dans l'usine A où, en fait, les travailleurs n'ont pas travaillé de toute la matinée, dans d'autres usines, l'enthousiasme n'était pas si grand.

A l'usine S, une de celle qui a été à la pointe de la lutte, beaucoup de travailleurs estimaient que les résultats ne valaient pas une reprise du travail. Les travailleurs de la Mégélit (cf HR daté du 20 octobre), en particulier, étaient furieux.

Et ceux de GD, où 200 emplois doivent être supprimés, avaient le sentiment d'avoir été oubliés.

CFDT et CGT ne font pas la même analyse. Pour la CGT, les résultats sont satisfaisants. Les travailleurs ont ouvert une large brèche dans la politique de consensus social de la direction. Pour la CFDT, la direction n'a pas lâché grand'chose sur les salaires, elle a maintenu les 300 suppressions d'emploi et n'a rien lâché sur les libertés syndicales.

Mais la CFDT a appelé à la reprise du travail pour préserver l'unité et parce qu'elle estimait qu'il était impensable de poursuivre la lutte seule.

Les divergences sont apparues après la défection de FO, le 28 octobre. La direction a immédiatement utilisé ce fait pour entamer des négociations avec la CGC, la CFTC, le syndicat autonome et FO.

Après des discussions parfois houleuses, les militants CGT ont estimé qu'il

valait mieux profiter du rapport de force encore favorable pour suspendre l'occupation afin de permettre l'ouverture des négociations, avec les organisations réellement représentatives du personnel en grève, quitte à réoccuper si les pourparlers n'aboutissaient pas. Et ceci plutôt que de risquer le pourrissement.

Côté CFDT, on estimait au contraire que la marge de manœuvre de la direction s'amenuisait et que poursuivre la lutte sans faiblesse serait payant.

Le conflit s'achève ainsi sur plusieurs interrogations : lequel des deux syndicats a fait l'analyse la plus proche des réalités ?

Quel a été le rôle du PCF lui qui, tout au long de la lutte, a attaqué la CFDT à travers l'Humanité (Voir encadré), alors que, sur le terrain, CGT et CFDT ont maintenu jusqu'au bout l'unité syndicale ?

Quoi qu'il en soit, le fait marquant de ce conflit aura été l'unité d'action retrouvée entre CGT et CFDT jusqu'à la reprise, malgré d'importantes divergences sur la stratégie.

Les accords de Merlin-Gérin :

- 1) Paiement des jours de la Toussaint, avec un minimum de 160 F.
- 2) 100 F de prime à la reprise du travail.
- 3) 200 F de prime au 30 novembre et 100 F au 31 décembre si la production est satisfaisante.
- 4) Augmentation de 1,5 %, plus 70 F, au 1^{er} novembre.
- 5) 8 % d'augmentation en 1980 en quatre fois plus deux révisions semestrielles en fonction de l'indice INSEE et des résultats de l'entreprise.
- 6) Pas de licenciements. Tous les travailleurs dont l'emploi est supprimé seront recasés dans les autres usines de Merlin-Gérin à Grenoble ou à Montméliand en Savoie.

Après avoir à plusieurs reprises, depuis le début du conflit, qualifié la CFDT « d'attentiste », voici l'appréciation portée par l'Humanité du 5 novembre, sous la plume de R. Julien : « Mais ce qui est clair, dès maintenant, c'est que seule au plan syndical, la CGT qui apprécie ces acquis comme éminemment positifs a permis en appelant à la lutte sans désespérer depuis septembre, mais aussi depuis le début de l'année, de faire reculer la direction du groupe. Et ce n'est pas la moindre surprise dans ce conflit que de voir aujourd'hui FO jouant sa participation sous la baguette patronale se prévaloir des acquis obtenus et la CFDT qui faisait capoter le mouvement de février et donnait par la bouche d'Edmond Maire, voici quelques semaines, deux mois de sursis à Raymond Barre, faire maintenant la fine bouche devant les acquis de la lutte, tentant par là-même de se refaire une virginité et de se parer à bon compte du vernis de l'ultra-combativité ».

jusqu'ici à la fin de non-recevoir de Téhéran.

Les manifestations actuelles d'étudiants qui coïncident avec l'anniversaire de massacres perpétrés par la Savak contre les étudiants de l'Université de Téhéran, il y a un an, et dont les mots d'ordre traduisent la haine du peuple iranien pour l'ancien dictateur et les séquelles de son règne, seront-elles dans ces conditions le renforcement de l'indépendance ? On voit encore mal, en tout cas, les intentions réelles de certaines formations politiques qui, à l'occasion de ce mouvement, réclament y compris la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Et parmi les personnalités et les organisations qui ont déclaré approuver les manifestations actuelles, dont le parti soviétique Toudeh, les intentions, les projets ne sont assurément pas identiques. On peut se demander également dans quelle mesure les contradictions qui ont amené le départ de Bazargan ne renvoient pas également à certaines difficultés intérieures, notamment concernant le redressement de la situation économique qui s'est nettement dégradée ces derniers mois, comme le manifestent, par exemple, l'ampleur du chômage ou l'inflation atteignant 100 %, ceci alors que le régime, dans son ensemble, s'est montré jusqu'à présent dans l'in-

capacité d'y faire face. Partant de ce fait, d'aucuns voient dans les actions de ces derniers jours une part de fuite en avant qui masquerait une certaine impuissance par rapport à la résolution de graves problèmes économiques et sociaux qui peuvent rendre fragiles y compris les mesures d'indépendance prises.

L'exploitation qui pourrait être faite des événements actuels par des forces hostiles au peuple iranien, et notamment les deux superpuissances, était peut-être présente dans les préoccupations de Bahi Sadr lui-même, proche conseiller de Khomeiny lorsque, avant-hier, après avoir déclaré : « Cette occupation (de l'ambassade US) est positive puisqu'elle démontre que la jeunesse iranienne demeure fidèle à l'idéal de l'indépendance nationale », il ajoutait : l'opération en cours « a mis en lumière la multiplicité des centres de décision et l'impuissance du gouvernement à contrôler même une seule artère de la capitale ; elle a réduit encore davantage le prestige du gouvernement tant en Iran qu'à l'étranger ; elle paraît démontrer que la violence est payante, ce qui risque de conduire à l'événement à des confrontations armées entre les divers centres de pouvoir ».

J. P. G.

HR-QDF

PRESSE

Le drôle de jeu de la direction du PCF

La presse, on peut dire qu'il en aura été question ces derniers temps. Dès la nouvelle connue du suicide du ministre du travail, elle figurait au banc des accusés affublée des épithètes les plus infamantes : « Presse coupable », « Journaux assassins ». Même si la publication de la lettre de Boulin à l'AFP mettant en cause notamment le garde des sceaux et certains amis du ministre défunt obligeait les procureurs à mettre une sourdine dans ce haro aux journalistes, le ton était donné.

Barre avait déclaré à un parterre de journalistes : « Je vous demande de méditer sur ce que peuvent être les conséquences de certaines ignominies et d'une grande bassesse ». Grandval, ancien ministre gaulliste de gauche, s'enhardissait jusqu'à proposer purement et simplement « la disparition définitive d'un journal condamné pour diffamation ». Et le Figaro magazine, organe hebdomadaire de la « nouvelle droite » traitait avec une indécence peu commune Le Monde et le Canard enchaîné de « nouveaux fascistes ».

La charge fut si brutale contre la presse coupable d'avoir informé sur des affaires qui n'avaient rien de privé (surtout s'agissant d'hommes ayant une charge publique), qu'on se demanda de après coup s'il faut seulement la mettre au compte de la recherche fébrile d'un bouc émissaire. Bref, plutôt que d'un accès de fièvre sans lendemain, cette violence mise en accusation relève d'une campagne insidieuse mais permanente visant à rogner en même temps que d'autres libertés fondamentales celle de la presse. Dès lors, l'attitude qui fut celle du PCF et de son organe central, l'Humanité, dans cette circonstance, pose des questions sérieuses. « Monsieur Boulin était l'objet d'une campagne menée par le Canard enchaîné et Minute à laquelle Le Monde et le Matin ont largement fait écho. Quelles que soient les circonstances de sa mort, M. Boulin est la victime de ceux qui s'acharnaient contre lui ». C'est signé Roland Leroy. Outre

l'amalgame pas innocent avec Minute, la mise en cause des trois journaux est sans appel. N'allez pas croire qu'il s'agisse d'un excès de langage du directeur — contesté — de l'Humanité.

Le secrétaire général du PCF ne tient pas un discours différent, ni le rédacteur en chef, Andrieu. Bien entendu, nombreux furent ceux qui s'étonnèrent, s'inquiétèrent ou se scandalisèrent (avec jubilation) de voir la direction du PCF prendre une position si proche de celle du pouvoir. Que répondit l'Humanité ? « Si le président de la République pour des raisons qui sont les siennes a été amené à critiquer le rôle de la presse, cela ne signifie pas que nous sommes d'accord avec sa morale journalistique ». (Andrieu 3 novembre). En somme, quand la liberté de la presse — un des fondements de cette démocratie bourgeoise qu'il nous faut avec acharnement défendre chaque fois qu'elle est rognée — est attaquée, l'Humanité rompt des lances sur le thème de la morale du journalisme et de la déontologie. Et au nom des principes de rigueur, de vérité et de responsabilité (qui, répétons-le, portent principalement à faux dans les affaires des diamants ou bien Boulin), l'organe central du PCF prend une position politique qui, effectivement, conforte celle du pouvoir. C'est grave.

La question qui s'ensuit naturellement est celle du pourquoi. Pourquoi le PCF dont aucun congrès ne manque de souligner l'attachement vigilant aux libertés, dont la stratégie officielle est fondée sur l'élargissement constant de la démocratie pluraliste, fait-il preuve d'un tel « aveuglement » quand la liberté de la presse est l'enjeu d'une bataille politique ?

Tout d'abord, comme on l'a déjà dit ici, la direction du PCF voit d'un très mauvais œil tout ce qui peut concourir à créer une situation de crise politique. Elle a besoin de temps pour mener à bien son entreprise de rééquilibrage de la gauche. Les révélations qui ont odeur de scandale et qui mettent en cause le régime sont donc malvenues dans la mesure où

elles pourraient, par exemple, précipiter le calendrier électoral.

Une autre explication de l'attitude de la direction du PCF se rapporte plus directement aux problèmes de la presse. Engagé dans un effort de recrutement dont l'objectif est fixé à un million de membres et dans la conquête d'une position dominante à gauche, le PCF est confronté à un problème de taille : le déclin de sa presse. Malgré la nouvelle formule de l'Humanité, lancée il y a plus d'un an, sa diffusion régresse comme celle des quotidiens régionaux. La Marseillaise notamment. Certains paris sur un essor de la presse du PCF se sont même transformés en faillite comme ce fut le cas pour l'éphémère Point du jour lyonnais. Pire, la presse du PCF se voit de plus en plus réduite à la portion congrue dans l'ensemble des moyens d'information qui contribuent à façonner l'opinion publique de gauche, pour le dire vite. Le Matin après des débuts incertains, s'est fait une place de choix et Libération a atteint, au moins dans le réseau de diffusion dit « Paris-surface », un chiffre de vente qui, désormais, dépasse celui de l'Humanité.

C'est dans ces conditions que la direction du PCF appelle ses militants à un effort de diffusion exceptionnel, accompagné d'une campagne visant à discréditer et à saper l'influence des journaux qui, d'une manière ou d'une autre, font obstacle à son entreprise de rééquilibrage de la gauche : Le Matin, Le Monde, Libération, le Nouvel observateur. Selon les termes de cette campagne, la presse du PCF est la seule qui soit propre, qui dise la vérité. Seuls ses journalistes font preuve d'honnêteté dans l'exercice de leur métier, etc.

En définitive, cette campagne partisane conduit aujourd'hui la direction du PCF à prendre les autres titres de la presse démocratique pour cible de ses coups. Ses mobiles sont certes différents de ceux du pouvoir. Restent les effets.

Pierre MARCEAU

USINOR-DENAIN : POUR UNE COULEE DE LUTTE (2)

Barrage aux mutations

DANS une situation difficile qui voit l'application de la convention sociale, arme de division aux mains des maîtres de forge, les sidérurgistes d'Usinor-Densin maintiennent allumée la flamme de la lutte. De fait, elle n'a jamais cessé de briller dans l'usine depuis la rentrée, avec un double objectif : contre les mutations et pour le maintien de la fonte et de l'acier à Denain.

Le 27 août, 1 500 travailleurs participaient au meeting de rentrée organisé par la CGT. Le 14 septembre, plusieurs centaines de sidérurgistes se rassemblent devant la porte Cavro d'Usinor à l'appel de la CGT avant de manifester dans les rues de Denain pour exiger le maintien de la fonte et de l'acier et le refus du démantèlement.

Au cours de ses interventions, Bernard Ethuin déclare notamment au nom de la CGT : « Exigeons de suite qu'on surseoit à toutes les mutations, refusons toutes les mutations autoritaires. L'action peut s'imposer dans l'unité qui doit se faire dans vos bureaux, vos ateliers... Il ne peut y avoir d'avenir pour la région, de tissu industriel sans sidérurgie. La lutte n'est pas finie, la CGT va organiser une grande cam-

pagne d'information. Nous expliquerons que chaque mutation est un licenciement déguisé. »

RESISTANCE COLLECTIVE

Le 8 octobre, trois ouvriers des ateliers centraux sont mutés autoritairement au service « mouvement » avec une déclassification les ramenant de la qualité d'ouvrier qualifié à celle d'OS. De plus, leurs conditions de travail s'aggravent, car outre la pénibilité du travail au « mouvement », ces travailleurs passaient de l'équipe de journée en 3 X 8. Les trois ouvriers refusent la décision de la direction (qui invoque la simple application de la convention sociale signée en juillet) et décident de passer outre en restant à leur poste.

Pour les soutenir, tout le personnel des ateliers centraux débrayent le 10 octobre. La direction cède : le changement de service se fera sans que soient modifiés les salaires et les horaires de travail...

Cette action est significative du refus des mutations de la part de ceux de Denain, refus de la « réorganisation » de l'usine consécutive au démantèlement et refus de l'exil hors de Denain.

Le 19 octobre, à l'issue d'un meeting organisé porte Cavro, par la CGT, 200 sidérurgistes manifestent dans les rues de la ville en scandant : « Du travail à Denain », « L'acier à Denain ». Ils se rendent à la mairie où les accueillent des membres du conseil municipal et le maire, Henri Sievez, avant d'aller occuper durant un quart d'heure l'autoroute Paris-Bruxelles.

La direction développe toute une campagne faite d'opération charme et de pressions individuelles pour inciter les sidérurgistes à accepter les mutations. Des projections de films sur les autres unités (Dunkerque, mardyck, Montataire) sont organisées mais cela ne prend guère.

Ainsi, le 23 octobre dernier, des représentants de la CGT d'Usinor-Montataire sont venus à une de ces matinées-cinéma afin de rétablir la vérité. Ceux de Denain, fort peu nombreux, partis à Montataire, ont été déclassés. On cite le cas d'un OP devenu OS de fabrication, et si le salaire est un peu plus important, le coût élevé de la vie en banlieue parisienne, avec le logement à Creil, ont vite fait d'avaloir la différence.

(A suivre)
Rémi DAINVILLE

THONVILLE-SONACOTRA

Pas d'huissier pour retarder l'expulsion

Le mardi 6 novembre, au lever du jour et sous la pluie battante, une trentaine de résidents ont été expulsés du foyer de Marspich (Hayange). Cette expulsion qui fait suite à un jugement du tribunal de Thionville consacre la liquidation pure et simple de ce foyer.

Sans attendre, les résidents saisissent le juge des référés de Hayange, lequel décide, après une longue audition des plaignants et

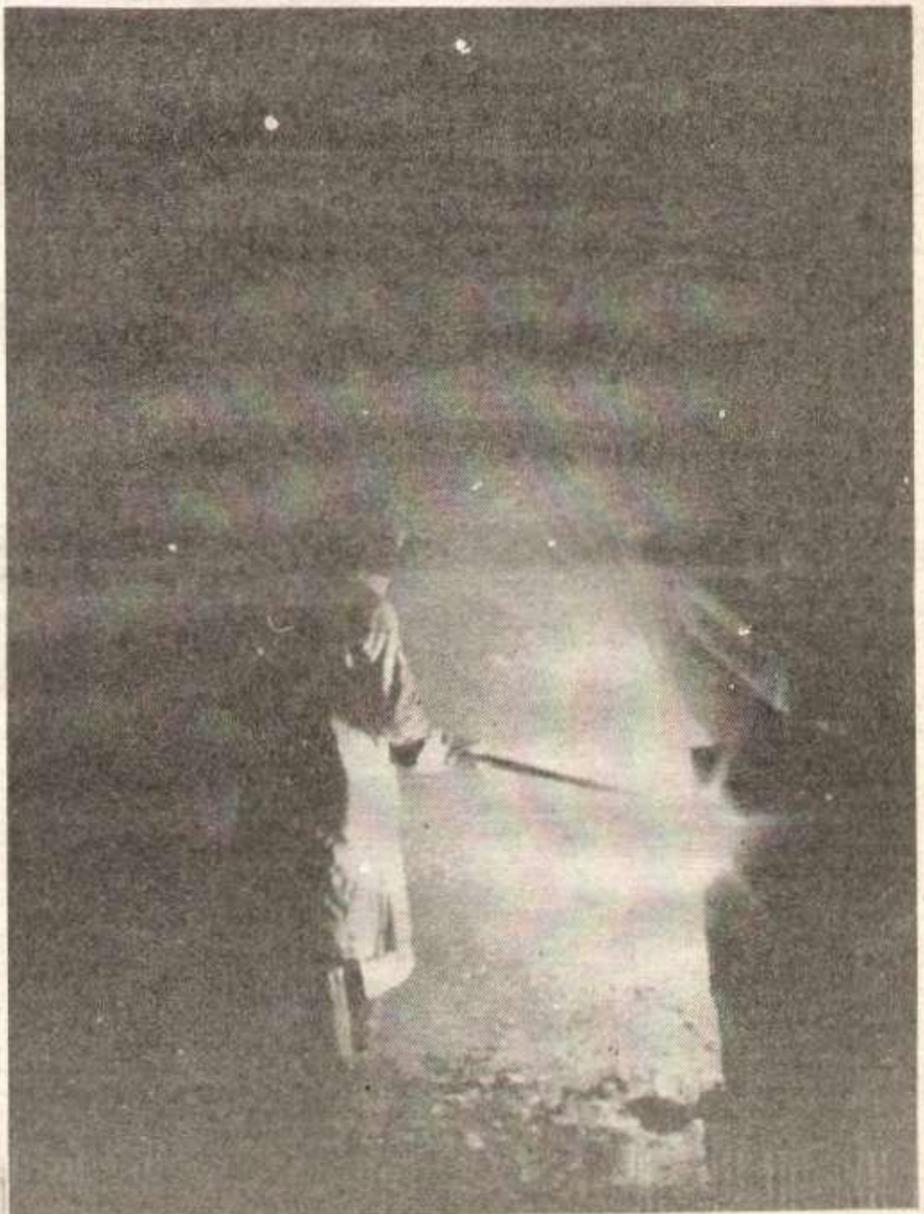
compte-tenu des conditions difficiles de l'expulsion (conditions météorologiques notamment), de surseoir à l'exécution, ordonne à la Sonacotra d'ouvrir le foyer jusqu'au vendredi 9 novembre et condamne celle-ci, en cas de non-exécution, à une astreinte de 50 F par résident expulsé et par heure.

Mais il faut un huissier pour passer à l'exécution de la sentence et l'on n'en trouve pas ! Le sous-préfet de Thionville trouve l'affaire

rocambolique et refuse d'intervenir.

Il est 20 heures et il pleut toujours à verse. Forts de leur jugement qui pourrait leur rendre leurs chambres jusqu'au 9 novembre, mais désarmés pour le faire appliquer, les résidents passeront la nuit dans un local sportif de la ville ; il est entendu qu'ils viendront constater le lendemain avec le juge des référés la non-exécution du jugement.

Affaire à suivre



IMMIGRES

« Un véritable climat de culpabilité et d'humiliation »

Une déclaration des chrétiens de Marseille

A l'approche de la discussion des projets de lois Barre-Bonnet-Stoléru à l'Assemblée nationale, les prises de position et actions contre ces lois, et plus généralement sur la situation faite aux travailleurs immigrés, se développent. Nous publierons dans notre prochaine édition des informations sur une grave affaire survenue à Rodez, les réactions et la mobilisation qu'elle suscite.

Voici aujourd'hui des extraits d'une déclaration des « Chrétiens de Marseille », signée du recteur de la paroisse orthodoxe grecque de Marseille, du président régional de l'Eglise réformée de France, du représentant de la commission diocésaine des travailleurs maghrébins et de celui de l'Eglise réformée évangélique de Marseille.

LA xénophobie est injustifiable et tout ce qui tend dans les faits et la loi à l'instaurer ou à la renforcer doit être dénoncé et combattu.

Aux prix des travaux les plus durs, les moins considérés, les moins payés, et, dans des conditions de vie les plus difficiles, les travailleurs immigrés, ont, au temps des vaches grasses, fortement contribué à l'essor économique et à la prospérité de notre pays.

ILS ONT AINSI ACQUIS DES DROITS

Il n'est pas acceptable qu'en cette période de crise, en ce temps de vaches maigres, ils soient les premiers visés par des mesures de resserrement qui tendent à les exclure de la solidarité nationale. On le sait, la réduction du chômage ne sera pas obtenue de cette façon. Le serait-elle, qu'il faudrait encore s'indigner de ce que des hommes et des femmes soient ainsi traités sous le seul angle de leur force de travail, et rejetés lorsque celle-ci n'est plus indispensable aux besoins du pays d'accueil. C'est une question d'honneur pour tout homme, et pour des chrétiens, une question de fidélité à la parole biblique : « Tu traiteras l'étranger comme ton compatriote ».

Nous osons dire que les travailleurs immigrés devraient aujourd'hui plus que jamais bénéficier d'un surcroît de protection et de garantie favorisant leur insertion sociale, culturelle et humaine dans la communauté française.

Si la solidarité nationale est possible, elle doit l'être au même titre pour tous.

Or, à notre avis, les actuels projets de loi ne vont pas dans ce sens. Ils représentent un ensemble de mesures tendant : — d'une part, à restreindre les droits des personnes et des familles immigrées aux seules considérations de bonne tenue de l'emploi (limitation à trois ans de la validité des cartes ordinaires, menace d'expulsion pour tout travailleur sans emploi depuis

plus de six mois), et d'autre part, à soumettre leurs possibilités de circulation et d'installation à la discrétion de l'administration (confusion des pouvoirs dans la constitution de la commission de recours, maintien dans des locaux spéciaux des étrangers en instance de renvoi).

Nous constatons en outre que ces nouvelles dispositions ne font pas droit à la libre détermination des personnes et des groupes et font silence sur les droits d'expression, d'association et de représentation des immigrés.

Nous mesurons dès maintenant la portée des nouvelles dispositions en étant témoins, ces derniers mois, de l'insécurité et de l'anxiété créées et entretenues dans la population immigrée par les conditions qui lui sont faites : restrictions au niveau de l'habitat, systématisme des contrôles d'identité, tracasseries administratives, refus ou retards de régularisation, multiplication des expulsions et des refoulements, voire violences de tous ordres, qui

« L' »AMPLEUR de la crise, les perspectives de changement démocratique, une autre maîtrise, des situations complexes industrielles dans lesquelles dominent les grands groupes, nous ont valu et valent de perfectionner nos solutions. Celles-ci ne sont pas un contre-plan, pas davantage un programme politique. Elles doivent avoir l'ambition de dépasser la défense du prix de la force de travail, mieux cerner et défendre un autre type de production permettant de payer le prix de la force de travail simultanément de l'entreprise au plan national ».

« A cet égard, être compétitif, concurrentiel, ne repose pas sur l'affaiblissement industriel, social, mais à partir de véritables solutions reposant sur des bases solides et nationales. La coopération nationale devant être source de développement, d'épanouissement, devant préserver l'indépendance nationale dans l'égalité des droits et des devoirs. Cette recherche de cohérence dans l'appréciation, la maîtrise globale, nous apporte la démonstration que les travailleurs ont un rôle nouveau à remplir à l'entreprise, dans la production, y compris dans les limites du système actuel ».

viennent sanctionner arbitrairement le moindre faux-pas social de l'immigré ou le frappent sans raison.

Un véritable climat de culpabilité et d'humiliation est ainsi engendré qui risque de déboucher dans la rancœur et la révolte, notamment chez les jeunes nés et formés en France, fournis-

30e CONGRES DE LA FEDERATION DES TRAVAILLEURS DE LA METALLURGIE (FTM) - CGT

Les propositions industrielles au coeur de la discussion du congrès

par Charles MALLOIRE

Ces quelques citations du rapport préparatoire du 30e congrès de la Fédération des travailleurs de la métallurgie illustrent dans quels termes la discussion va s'ouvrir. Pour la CGT, cette question n'est pas nouvelle. Déjà, lors du 40e congrès confédéral, la possibilité pour la CGT d'avancer des propositions industrielles, qui répondent à la crise actuelle, avait été soulevée. Plus tard, au mois de mars, Jean-Louis Moynet, secrétaire de la CGT, présenté à la CE de la confédération par la fédération de la métallurgie, traitait de cette question dans un article : « La lutte aujourd'hui » (Le Peuple No 1056 du 1er au 15 mars 1979).

Il paraît nécessaire de dire que cette préoccupation a été aussi au centre des discussions de la CFDT, quand, suite au rapport Morreau, l'orientation de recentrage a été adoptée. La FGM-CFDT, partenaire de la FTM-CGT dans la métallurgie, a poussé assez loin sa réflexion dans ce domaine, notamment à propos de la restructuration de la sidérurgie. Cela ne l'a-t-elle pas conduite à signer la convention sociale ? La FTM-CGT, de son côté, a défini des objectifs rassemblés dans un mémorandum sur la sidérurgie. Voilà ce qu'en dit J.L. Moynet dans Le Peuple.

« La démarche de la fédération CGT de la métallurgie et de ses syndicats de la sidérurgie pour lutter contre le plan gouvernemental, empêcher la destruction d'une part énorme des capacités de cette industrie et assurer son avenir et celui des travailleurs consiste à revendiquer une modernisation, des choix technologiques, des investissements dont le contenu est inséparable des différentes revendications qui permettent d'assurer l'emploi, améliorer les conditions de la qualité du travail, l'initiative des travailleurs ».

Elle fonde l'exigence du maintien global de la capacité de production sur l'utilité des produits sidérurgiques pour la collectivité. La réduction de la durée du travail (trente-cinq heures, 5e équipe) est un élément essentiel de la solution des problèmes de l'emploi.

Face au plan Davignon, elle propose une renégociation européenne et recherche, dans ce but, la concertation des syndicats de sidérurgistes des différents pays concernés pour que leur solidarité s'exprime dans le sens de la lutte pour l'emploi, la réduction de la durée du travail et un équilibre conforme à l'intérêt de tous les pays.

Ces objectifs formulés dans le mémorandum de la FTM sur la sidérurgie reposent sur une analyse approfondie, sont fixés en fonction des solutions liées aux nationalisations et à un nouveau type de développement. Mais ils sont aussi, dans l'immédiat, concrets, limités et négociables et ils ont fait l'objet de larges discussions avec les travailleurs.

A « Usinor Montataire » où des propositions par atelier ont été discutées avec les travailleurs, la CGT a recueilli autant d'adhésions en un mois que l'an dernier en un an.

Barre refuse encore une négociation globale sur les solutions industrielles et sociales. Mais la récente acceptation d'une discussion au ministère de l'Industrie marque un recul. La démarche nouvelle que notre fédération a faite, marque des points. Tout cela mérite d'entrer dans la réflexion ».

Voilà bien un point de vue que la FGM-CFDT ne démentirait pas !

Pourtant, au sein de la CGT, de nombreux militants désapprouvent une telle démarche. Il y a bientôt trente ans, la CGT était déjà confrontée à ce point de vue. Dans son article, J.L. Moynet fait référence pour le combattre, au débat du 30e congrès de la CGT en 1955, où Benoît Frachon jugeait très sévèrement de tels objectifs. J.L. Moynet fait référence à deux citations du rapport de B. Frachon, qui nous paraissent fort d'actualité. Voilà ce que disait Benoît Frachon : « Déjà, avons

la préparation du congrès, dans la réalisation des tâches quotidiennes, était apparu le divorce entre les bases du programme économique soumis au précédent congrès et l'action à mener pour le programme de revendications immédiates également adoptée par le 29e congrès... »

A propos de la méthode utilisée pour définir le programme économique, il déclarait qu'elle avait conduit « à l'adoption sans discussion d'un programme au fond pernicieux, embrouillant les problèmes de la lutte de classe et entretenant l'illusion de la possibilité d'une "économie dirigée" d'une espèce de planification en régime capitaliste. Ce programme a contribué à désorienter nos camarades en présence des campagnes de l'adversaire... »

Il est vrai que depuis notre 29e congrès, la CGT fut en toute circonstance l'animatrice et l'organisatrice des luttes ouvrières. Mais un fait, ce n'est pas sur les parties dites constructives du programme économique que ces luttes se sont développées. C'est sur la base du programme de revendications immédiates adoptées par le congrès... »

Aujourd'hui, cette argumentation ne suffit plus. On lui oppose le fait que la situation n'est plus la même en 1979 qu'en 1955. J.L. Moynet considère le point de vue de B. Frachon juste tant que « la gestion capitaliste assure (bon an, mal an) une certaine continuité de la production, c'est-à-dire les conditions générales de prospérité économique qui rendent possible d'améliorer par la lutte le niveau et les conditions de vie et de travail ».

« Mais, aujourd'hui, la crise nous oblige à considérer les choses autrement. J.L. Moynet considère « qu'il s'agit d'une crise de structure et même de la crise du système ».

« Quand des usines, des industries, entières sont menacées de disparaître si l'on veut assurer un caractère relativement durable et donner un contenu substantiel aux résultats revendicatifs, il faut bien se préoccuper des conditions économiques qui permettent le maintien et la création d'emplois, la croissance des ressources, etc. »

Voilà un enjeu de fond pour le débat du 30e congrès de la FTM-CGT, enjeu que ne manqueront pas d'aborder les syndicats CGT de la métallurgie ainsi que les délégués du congrès.

Cette démarche est loin d'être accueillie avec enthousiasme par tous les adhérents de la CGT. De nombreuses objections se font entendre. Faire des propositions économiques dans le cadre du système capitaliste n'est-ce pas faire de la collaboration de classe, en effet ? (A suivre)



Licenciée en lettres modernes ... 2 ans de suppléance ... 3 ans à mi-temps ... 79, une suppléance ... Rien d'autre en vue ... Ça suffit !

Les maitres-auxiliaires de l'Éducation nationale, aujourd'hui en novembre, sont-ils tous casés ? Non. Chômeurs d'un genre particulier, chômeurs et travailleurs en alternance, ils sont toujours déterminés à se battre pour leur emploi, leur titularisation, pour s'opposer au complément de service à 21 heures, pour être payés à terme, etc.

Ils sont 7 000 actuellement sans emploi. C'est beaucoup mais le nombre n'est pas toujours un élément suffisant pour mener à bien la lutte. Dans le cas présent, les maitres-auxiliaires doivent briser leur isolement.

Ceux de Brest concluent leur conférence de presse du 30 octobre - dont nous retraçons ci-après les grands moments - par la création de comités de maitres-auxiliaires dans les syndicats, initiative qui rejoint dans son essence celle du comité des non-titulaires de la région parisienne et la caravane des chômeurs du SGEN de l'académie de Créteil (voir HR des 22 et 29 septembre).

N. V'

SELON Beullac, tous les maitres-auxiliaires devaient être réembauchés pour la Toussaint. Trois semaines après la rentrée, la CFDT estimait leur nombre à 7 000 en France.

L'académie de Rennes compte actuellement 350 maitres-auxiliaires au chômage. Mais attention, un maitre-auxiliaire qui assure une suppléance de 3 à 15 semaines n'est pas au chômage, il est « employé ».

A la disposition du rectorat, ils peuvent être nommés n'importe où du jour au lendemain, sans qu'il soit tenu compte de leur situation familiale. Nommés pour 15 jours ou deux mois, ils sont censés trouver un logement sur place (un seul déplacement aller-retour par suppléance remboursé). La paye : trois mois, six mois, parfois un an après avoir harcelé le rectorat. Les fiches de paye sont incompréhensibles.

NOUS AVONS REÇU L'ORDRE DE BLOQUER L'INFORMATION

En ayant travaillé 150 jours ou 1 000 heures (une heure de cours correspond à trois heures de travail) sur une année, un maitre-auxiliaire peut prétendre à l'aide publique (420 F par mois). Si celle-ci est obtenue, le rectorat verse alors « l'allocation de perte de poste » (40 % du salaire). L'Éducation nationale ne cotisant pas aux ASSEDIC, un maitre-auxiliaire ne peut y prétendre.

Cette année, une maitresse-auxiliaire, non employée, s'est vu refuser à l'ANPE son dossier pour l'aide publique, elle doit s'adresser à l'ASSEDIC. Arrivée aux ASSEDIC, elle se heurte à un refus.

Plusieurs maitres-auxiliaires retournent alors à l'ANPE de Brest demander des informations. Réponse : « On ne vous le pas donné les papiers, nous avons reçu des ordres pour

bloquer l'information ».

Et c'est à l'inspection du travail que les maitres-auxiliaires au chômage doivent aller retirer leurs dossiers pour l'aide publique.

Comme les chômeurs, les travailleurs en intérim, les maitres-auxiliaires sont peu organisés, syndiqués. Ils sont pourtant décidés à se battre pour la titularisation de tous les maitres-auxiliaires selon leur qualification avec formation pédagogique.

Pour cela, ils réclament « le soutien effectif de tous les syndicats, des fédérations de parents d'élèves et des élus locaux. Notre problème est l'isolement dans lequel nous nous trouvons. En conséquence, nous appelons à la création de comités de maitres-auxiliaires dans les syndicats. Dans l'immédiat, nous organisons une permanence au SGEN-CFDT à Brest le mercredi de 14 à 15 h 30 pour discuter des problèmes des maitres-auxiliaires et les informer de leurs droits en particulier nous les allocations chômage ».



BUTIONS... CONTRIBUTIONS ... CONT

Une lectrice syndiquée à la CGT



EN lisant ce No 1155 du 26 octobre de l'Humanité rouge, je me suis dit avec satisfaction que quelque chose était peut-être en train de changer dans le Parti et qu'enfin, on pourrait peut-être causer dans le Parti du travail syndical à faire dans la CGT. Je partage totalement tout ce que dit le camarade sur notre attitude par rapport à la CFDT et la CGT, l'analyse de la CGT et la nécessité d'y travailler. J'ajouterai quelques points de réflexion personnelle.

1) Sur le pourquoi de notre syndicalisation massive à la CFDT :

En plus de ce que dit le camarade, je pense qu'il y avait du gauchisme dans notre attitude, par le fait que :

- Souvent (au moins pour les adhésions individuelles) c'était la solution de facilité : on pourrait mettre en avant des formes de lutte, des revendications, sans trop prendre de coups. A savoir que comme c'était pour beaucoup le début de notre travail dans les syndicats, on ne voyait que la section de base (dans l'usine) et on ne voyait pas que le syndicat, c'était un tout (une confédération). A ce titre effectivement, c'est dans la CFDT qu'on se sentait le mieux à l'aise, le plus « libre » car le poids de l'appareil n'était pas le même que dans la CGT (nature opportuniste de la CFDT, moins de direction des sections d'entreprises...).

- Parallèlement à cela, on voyait dans la CFDT un instrument dont on pouvait s'emparer pour mener la lutte contre le révisionnisme (à savoir opposer la CFDT à la CGT.).

Cela est complexe. Il faudrait approfondir ce point.

2) Sur l'attitude de nos camarades par rapport à la CGT :

Je suis effrayée de voir quelle attitude gauchiste ont encore trop de camarades : dans chaque délégué CGT, on voit encore trop souvent un révisionniste. On critique souvent des propositions sans examiner leur fondement mais simplement parce qu'elles émanent de la CGT (ceci est d'ailleurs souvent le fait de camarades qui n'ont que peu de pratique syndicale, ou une pratique syndicale en milieu non directement ouvrier). Est malin aussi l'esprit de boutique que peuvent avoir certains de nos camarades syndiqués CFDT par rapport à des camarades syndiqués CGT : ceci est dû à une vision unilatérale du fait de notre syndicalisation massive à la CFDT (cf. comment sont rapportées des informations sur des rencontres intersyndicales, alors qu'à propos du même événement on peut avoir une autre version parce qu'on est à la CGT).

Ceci est le résultat d'un manque de réflexion sur le travail syndical et le manque d'analyse sur la CFDT.

3) Sur l'analyse de la CGT et la nécessité d'y travailler :

La CGT est de loin le syndicat le plus important en France. C'est la CGT qui a le plus la confiance de la classe ouvrière parce que c'est la CGT qui par son histoire et son attitude résolument anticapitaliste est reconnue comme un syndicat de classe. Ainsi, par notre absence de la CGT, nous nous plaçons délibérément en dehors d'une fraction importante de la classe ouvrière. En même

temps que nous nous montrerons des militants syndicaux actifs sur une base anticapitaliste, nous pourrions mener d'autant mieux - parce qu'ayant gagné la confiance des masses - une lutte contre le révisionnisme.

Et cette lutte se mène à l'intérieur de la CGT, pas contre l'organisation en tant que telle, mais contre la ligne qu'y fait passer le PCF. C'est par les luttes que nous mènerons dans la CGT que nous ferons passer aussi notre ligne dans la classe ouvrière.

Et c'est sûr qu'avec les années à venir, c'est dans la CGT que se joueront d'importantes et décisives batailles politiques contre le révisionnisme.

Et cela se prépare dès maintenant, car à mon avis depuis douze à dix-huit mois, le Parti a négligé beaucoup de choses à ce niveau. C'est une très grave erreur, le Parti a manqué le coche sur certains points.

Exemple : à part des articles très généraux sur le 40e congrès, le Parti n'a pas armé ses rares militants syndicaux CGT face à la situation nouvelle qu'entraînait ce congrès, leur participation au congrès même, (comme ça a pu se faire pour la CFDT).

Il est urgent que le Parti fasse une analyse concrète de la situation dans la CGT :

- Il faut savoir qu'au niveau de certaines fédés, depuis le 40e congrès, il y a plus de démocratie au niveau des débats et que certains permanents (du PCF) ont été remis en question.

- Il faut savoir qu'il y a des débats importants qui ont lieu actuellement dans des instances dirigeantes intermédiaires (débat suscité par des militants de base).

- Remise en cause des journées d'action.

- Mise en avant des augmentations non hiérarchisées (et pas seulement parce que c'est la CFDT qui l'a dit avant).

- Remise en cause des permanents qui ne sont pas assez près des travailleurs (qui font passer une ligne sans en mesurer les conséquences dans les boîtes).

Bien sûr, il y a des points difficiles à combattre (solidarité interprofessionnelle à une boîte en lutte, etc.).

- Il faut savoir aussi que des responsabilités sont très souvent proposées et qu'il faut peut-être être prêts à les assumer. Quiconque travaille en usine et y milita syndicalement sait que la ligne générale du syndicat se décide en haut (au niveau des instances dirigeantes) et non pas au niveau des sections syndicales. Les sections syndicales de base en usine sont débordées par les initiatives à prendre face aux attaques patronales, par la discussion sur la tactique à mener en cas de lutte dans la boîte. La ligne générale du syndicat est donc principalement élaborée en haut, et n'est discutée qu'accessoirement et périodiquement pour des problèmes importants (congrès) par les sections syndicales. Tout ceci (travail syndical de base-responsabilité syndicale) est valable pour le travail dans la CFDT.

Je souhaite de tout cœur que le Parti aille dans le sens d'une sérieuse réflexion sur le travail à mener dans la CGT. En attendant, j'insiste pour que chaque fois qu'il y aura consultation des camarades ouvriers dans le Parti pour élaborer la ligne du Parti dans la classe ouvrière, il y ait autant de camarades CFDT que de camarades CGT.

Le 30/10/79

Culturel

JEUDI 8 NOVEMBRE
SUR FR3 A 20h30

« Le viager »

UN sexagénaire a vendu sa maison en viager et il ne se décide pas à mourir. Ceux qui lui versent une pension annuelle dans l'espoir de mettre la main sur la maison, après sa mort, s'impatientent.

Pierre Tchernia, le réalisateur, a réussi là dans le style de la comédie à l'italienne un film où le comique ne repose pas sur les gros effets habituels, mais sur l'observation sociale et sur l'importance de l'argent dans les rapports sociaux.

JEUDI 8 NOVEMBRE
SUR ANTENNE 2 A 20h35

« Mon nom est personne »

LE western italien a été réalisé par un assistant de Sergio Leone, avec notamment la participation de Henri Fonda et de Terence Hill. Les westerns italiens, appelés westerns spaghetti, ont pour caractéristique de parodier le genre du western et ses héros, genre dédié à la gloire des « conquérants de l'Ouest » tels qu'ils ont été imposés au monde par l'impérialisme US. C'est la fin du 19e siècle et le développement des banques, des chemins de fer et de l'industrie que montre ce film. La fin de la légende de l'Ouest. Ce film démystifie dans une certaine mesure l'histoire du capitalisme aux USA. Malgré cela, on peut faire une grave critique à bon nombre de westerns spaghetti : ils ne montrent pas du tout l'extermination du peuple indien et le fait que les survivants de ce peuple sont des hors-la-loi dans leur propre pays. Ils ne font que parodier la forme du western.

FOYER DU 216 BIS, RUE SAINT-DENIS (PARIS 2e)

Ils demandent un logement correct pour tous ... on les menace d'expulsion

Correspondant, Paris

LA Soundiata, société qui gère le foyer du 216 bis de la rue St-Denis (voir HR No 1 158 du 31 octobre 1979) avait posé un ultimatum aux résidents : vous acceptez un logement suivant nos conditions, ceci avant le 30 octobre, ou bien nous vous expulsions !

Pour une fois, la Soundiata a tenu parole, puisqu'elle convoque les 110 résidents au Palais de justice de Paris, dans le cadre d'une procédure d'expulsion.

Les conditions de logement proposées par la société n'étaient pas acceptables : loyers triplés ou quadruplés, chambres exigües et surtout, la Soundiata se donnait le droit de louer qui elle voulait et elle annonçait qu'elle refuserait de louer des chambres du nouveau foyer à certains résidents.

Afin de pouvoir obtenir un logement correct pour tous, avec des loyers abordables, les résidents du foyer et leur comité demandent, à leurs amis et aux organisations qui les soutiennent, de venir nombreux à l'audience du tribunal de Paris (Palais de Justice-Mo Cité) qui aura lieu le mardi 13 novembre à 14 heures.

RENAULT - BAYONNE Contre les licenciements de délégués

Correspondance Bayonne

LES travailleurs des ateliers du concessionnaire Renault sont en grève depuis cinq semaines pour exiger la réintégration de leurs délégués CGT. Au mois de septembre 1979, les travailleurs de chez Renault à Biarritz sont en lutte pour exiger des augmentations de salaire et l'amélioration des conditions de travail par l'arrêt des heures supplémentaires. Par leur détermination, les travailleurs de Biarritz ont fait plier le patron pour l'aboutissement de leurs revendications.

Les patrons de chez Renault à Bayonne voient d'un mauvais œil le développement de la solidarité des travailleurs de Renault-Biarritz et ceux de Bayonne. Pour les patrons concessionnaires Renault, tous les prétextes sont bons pour réprimer les travailleurs. C'est ainsi qu'avant la fin du conflit à Biarritz, ils licencient deux délégués CGT de Bayonne, sous prétexte d'avoir quitté le travail un matin entre 11 heures et 12 heures sans autorisation pour aller discuter avec les ouvriers de Biarritz. En toute vitesse, le patron réunit le CE composé en majorité de délégués non-syndiqués, « indépendants » et d'un délégué CGT.

Avec le faux témoignage de deux cadres de Biarritz, il fait accepter les licenciements. Les délégués n'ayant pas eu le temps de faire une enquête sont pris à la gorge.

A Bayonne, la totalité du personnel dénonce la tromperie. A Biarritz,

les quinze grévistes affirment qu'ils n'ont pas vu ces deux camarades, ce jour là et à cette heure-là.

Immédiatement, 90 % des ouvriers de l'atelier de Renault-Bayonne se mettent en grève pour exiger la réintégration des deux délégués.

Des banderoles sont placées devant le garage. Une action en référé prud'homal est engagée. L'union locale CGT organise le soutien par l'appel à des manifestations et au soutien financier par l'organisation d'un gala de soutien et une tombola.

La mobilisation fait échouer une tentative du patron pour organiser une journée porte-ouverte avec présentation de véhicules. Au niveau local, la CFDT a également appelé à soutenir la lutte.

Cependant, pour ceux qui ont cru que l'action juridique serait payante, ils ont pu voir que les lois sont au service du patron et que le référé prud'homal ne peut pas exiger la réintégration des deux licenciés, ceci n'entrant pas dans sa compétence...

Le lendemain, les travailleurs bloquent la porte d'entrée du garage. Le patron tente une nouvelle action en justice. Pour les travailleurs de chez Renault, il s'agit d'envisager un développement des formes de lutte difficiles à réaliser s'ils restent dans la « légalité ».

Aujourd'hui est à nouveau posé le problème de l'action des travailleurs dans les petites boîtes tant dans l'entreprise qu'au niveau du soutien extérieur.

Réaffirmant sa solidarité, la section Côte Basque du PCML appelle les travailleurs au soutien actif et financier.

REPRISE DU TRAVAIL AUX ARDOISIERS DU BASSIN D'ANJOU

Une grève offensive de plus de trois semaines

APRES trois semaines d'une lutte longue et dure, les 1 600 ardoisiers du Bassin d'Anjou ont repris le travail par un vote qui a dégagé une majorité de 81 % pour la reprise. Cette grève qui aura marqué, de par son ampleur, l'histoire du mouvement ouvrier-ardoisier de Trélazé, demeure une lutte qui a permis d'imposer des reculs au patronat.

- 1) En ce qui concerne la mensualisation, le délai de carence sera ramené de dix jours à trois jours, mais l'assurance est donnée qu'il pourra être supprimé en 1981 si le taux d'absentéisme n'évolue pas défavorablement par rapport aux années précédentes.
- 2) Le délai de carence en cas d'accident du travail sera supprimé.
- 3) L'indemnité complémentaire en cas de maladie ou accident du travail sera doublée (de 15 % à 30 %), donc l'indemnité totale atteindra 95 % du salaire alors qu'elle n'était que de 75 % avant.

4) Il y aura amélioration de la neutralisation des droits aux congés pour les ouvriers malades :

- 15 jours de neutralisés pour les ouvriers ayant moins de 20 ans d'ancienneté ;
- Un mois pour ceux ayant plus de 20 ans.

5) L'indemnité de départ en retraite sera dorénavant portée à trois mois de salaire. Il y aura paiement intégral des jours de repos (100 %).

Ces résultats montrent d'abord une chose, c'est qu'il a été possible aux ardoisiers de faire reculer leurs patrons. Certes, ce que demandaient les ardoisiers, c'est-à-dire la suppression totale du délai de carence, ne sera obtenu qu'en 1981 ; certes, le patronat espère profiter des clauses de la suppression du délai de carence en mettant des conditions, il n'en reste pas moins que ceci est un pas important en ce qui concerne la mensualisation, car cela va permettre aux ardoisiers et à leurs délégués de traiter du deuxième volet : la garantie de salaire fixe. Cela constitue incontestablement une avancée ; les patrons désormais devront traiter d'égal à égal avec les ouvriers ardoisiers, devront respecter

les délégués syndicaux. Dans une période où celui-ci affiche son intransigeance la plus totale aux revendications ouvrières, les ardoisiers par leur détermination, leur unité, ont prouvé qu'il leur était possible de faire céder le patronat sur leurs revendications ; c'est déjà une première victoire.

CORRESPONDANT DIJON

Entreprise Masson : actions contre les licenciements

Correspondant, Dijon

L'ENTREPRISE de plomberie et chauffage Masson à Dijon emploie 70 personnes. Le patron a annoncé 8 licenciements dans le secteur plomberie qui, selon lui, mangerait le bénéfice du secteur chauffage.

Les travailleurs ont déjà commencé à riposter : une grève d'une demi-journée puis le lundi 29 octobre une grève d'une journée suivie à plus de 50 %. Ils ont aussi saisi l'inspecteur du travail. Mais derrière les motifs économiques, il y a aussi un aspect de règlement de comptes antisyndical de la part d'un patron qui fait passer sa publicité dans la feuille électorale locale du RPR.

Le patron se plaint du « mauvais esprit » qui règne dans le service plomberie. En effet, c'est de ce secteur qu'est partie la section CFDT qui, après 10 jours de grève, a contraint l'entreprise à augmenter les salaires au mois de mai dernier.

Devant la riposte, le patron semble prêt à reculer, mais veut quand même maintenir un licenciement. Comme par hasard, le portrait du « licencié économique nécessaire » qu'il trace (un administratif à la plomberie en trop) correspond à celui du délégué syndical CFDT, responsable départemental au syndicat construction-bois. Affaire à suivre...

Accord salarial au rabais à la manutention ferroviaire

UN accord salarial a été signé à la manutention ferroviaire (entreprises privées effectuant le nettoyage et la manutention pour le compte de la SNCF ainsi que le nettoyage RATP). L'augmentation lâchée par les patrons est de 4,1 % d'augmentation sur le salaire et les primes, 6,1 % d'augmentation du panier, ce qui amène les augmentations de salaire à 8,6 % depuis le début de l'année.

Cette augmentation est inférieure même à celle de l'INSEE (10 % environ en octobre, 12 % prévisible pour l'année).

Seule la CFDT a refusé de signer cet accord. La signature des fantoches FO, CFTC, CGC n'a rien d'étonnant.

Cependant, on peut regretter la signature de la CGT qui dans ce secteur dépend de la fédération des ports et docks. Cette attitude de la CGT à la manutention ferroviaire est doublement contradictoire avec l'accord d'unité d'action confédéral. En effet, l'accord d'unité d'action retient comme prioritaire l'action sur les salaires alors que le maintien du pouvoir d'achat n'est même pas garanti par cet accord.

D'autre part, la CGT refuse systématiquement toute unité d'action dans ce secteur où la CFDT a une représentativité certaine à la RATP comme dans les entreprises sous traitantes de la SNCF comme Reinier à Rouen et l'Oureq, Greys-Bavi à Oullins et Dijon où elle a animé ces derniers mois des luttes qui se sont heurtées justement aux difficultés d'étendre l'action à toute la profession, ce qui ne peut se faire que par l'unité d'action.

MEETING DE COMMEMORATION DU 30e ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le 10 novembre à 19 h. Salle Ageca - 177, rue de Charonne - 75011 Paris. Métro Alexandre Dumas.

Organisé par : AGEG (Gabon), ASEC (Comores), GDN (Guinée), MOPASIZ (Zaire), UNECA (Centrafrique), UNEK (Kameroun).

L'OUED EN CRUE DE BEDIYA BACHIR

L'Oued en crue c'est la montée irrésistible de la révolte du peuple algérien, des profondeurs de l'oppression coloniale jusqu'à sa libération.

Vingt-cinq ans après le 1er novembre 1954.

PRIX 22 F :

- aux Herbes sauvages, 70, rue de Belleville - PARIS 20e

- à La Force du livre, 33, rue René Leynaud - LYON 1er.

- au service de vente par correspondance des Herbes sauvages, livres service, 24 rue Philippe de Girard - PARIS 10e. Libellez les chèques au nom de la librairie, ajoutez 3 F de participation aux frais de port.

VITROLLES (BOUCHES DU RHONE)

QUE SE PASSE-T-IL AU CAMBODGE ?

REUNION-DEBAT :

Avec la participation de :

- Im Saroen : ancien directeur national de l'enseignement du Cambodge, ancien recteur de l'Université technique de Phnom Penh, président du Comité des patriotes du Kampuchea de Montpellier.
- Castan Alain, qui a effectué un voyage au Cambodge en septembre 1978.

AU PROGRAMME :

- Diapositives, films sur les réfugiés et les maquis de résistance à l'armée vietnamienne.

Salle Le Bortas-Vitrolles. Jeudi 8 novembre 20 h 30.

EXPOSITION

LA PEINTURE CHINOISE

DU 16 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE

LIBRAIRIE

la force du livre

33 RUE RENE LEYNAUD 69001 LYON

TEL. 27 12 10

20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100



Le numéro de téléphone de l'Humanité rouge 205 51 10

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
 PRÉNOM
 Lieu de travail
 Adresse
 Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
 Rédacteur en chef : Jean Quercy
 Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
 Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel.
 Pour toute correspondance :
 L'Humanité Rouge :
 B.P. 201 - 75926 Paris cedex 19
 CCP : 30 226-72 D La Source
 Tel : 205-51-10

Directeur de publication : Andre Druesne
 Commission paritaire No 87 952
 Distribution NMPP
 Imprimerie La Nouvelle
 Depot légal 4e trimestre 1979

BUS D'ANGERS (MAINE-ET-LOIRE)

Dans une municipalité de gauche, les leçons d'un conflit

LE 30 janvier dernier, la municipalité et les syndicats CGT, CFDT, CFTC et CGC faisaient une déclaration commune sur l'emploi. Ils disaient notamment : « Les participants (syndicats et municipalité) ont également procédé à un échange de vues sur les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le chômage... »

... La municipalité a fait le point sur les différentes actions qu'elle a entreprises : aides aux chômeurs les plus défavorisés, intervention auprès des entreprises pour éviter les fermetures ou les licenciements collectifs, incitations à la création d'emplois nouveaux » (Vivre à Angers No 21 page 5).

PAROLES ET ACTES D'UNE MUNICIPALITÉ DE GAUCHE

Mais que dit la municipalité par la bouche de son maire, Monnier, le 11 septembre ? (Il s'adresse à l'adjoint du Parti communiste, Bouet, qui refuse de voter les licenciements) :

« Nous avons été des syndicalistes et nous sommes maintenant des gestionnaires. On ne peut pas se défilier dans nos responsabilités » (cité par Ouest France). Et dans une lettre ouverte à la presse, le 25 septembre :

« La compression des effectifs était malheureusement inscrite dans les nécessités de limitation des charges financières ».

Belle formule pour parler de licenciements !

Sur toute l'équipe qui succède en 1977 à l'ancienne municipalité, deux seuls sont déjà dans les affaires : le premier adjoint, Rousseau, qui est dans les assurances, et André Despagne (MRG) qui est expert comptable et qui sera chargé des finances. Les autres sont d'anciens syndicalistes ou militants du PC ou du PS. Monnier, le maire, était secrétaire de l'UD-CFDT en 1968. La mairie d'Angers n'est pas une petite affaire : le budget de 1979 est de 400 millions de francs.

La nouvelle municipalité va faire payer aux Angevins les dépenses engagées par l'ancienne municipalité. La note est salée : 60 millions de francs en 1977 et 10 millions de plus chaque année. De plus, pour les 20% du budget pour lesquels elle a la possibilité de choix, elle va le faire purement en fonction des impératifs économiques.

Exemple : la circulation augmente dans Angers ; la mairie élargit la voie rapide sur les quais soi-disant pour rendre service aux Angevins. Mais, pas un moment, elle ne remet en question le fait que les Angevins habitent loin de leur lieu de travail.

Autre exemple, qui aujourd'hui a toute son acuité : dans le journal municipal *Vivre à Angers* No 16 du 13 septembre 1978, on peut lire à propos de la gestion des bus par l'ancienne société avant la Studa :

« ... Mais ce mode de gestion avait révélé de profonds inconvénients : la société con-

cessionnaire gérait les transports urbains dans plusieurs villes de France, Angers n'était donc pas le centre de ses intérêts... »

Or, à qui la municipalité confie-t-elle la gestion des bus un an plus tard ? A la Transxel, filiale de Empain-Schneider, qui gère plus de vingt sociétés de bus en France !

UNE MAIRIE, CE N'EST PAS UNE ENTREPRISE CAPITALISTE ORDINAIRE

Prenons l'exemple de la société de bus (mais le cas est semblable pour la voirie, les pompiers...). Le plus souvent, les sociétés de bus sont déficitaires et elles essaient de faire le moins de déficit possible, c'est-à-dire de réaliser le moins de pertes possibles.

Ainsi, ne laisse-t-on ouvertes que les lignes très fréquentées qui rapportent, alors que les lignes secondaires sont abandonnées.

Pour gérer les bus, la mairie fait appel à des « spécialistes », liés par contrat grâce auquel la municipalité exerce un contrôle sur le service rendu et le déficit minimum.

Il y a plusieurs types de contrats dont l'affermage (cas de la Studa). C'est un contrat en vertu duquel la gestion est confiée à une société privée, alors que la mairie fournit les fonds nécessaires aux investissements et comble les déficits.

La régie intéressée : la mairie confie la gestion à une société privée et elle rémunère l'exploitant selon le résultat et l'objectif fixé. C'est ce type de contrat que la mairie vient de passer avec la Cotra à qui elle demande de résorber le déficit.

Ruche, l'ex-PDG de la Studa, s'enrichit régulièrement grâce au contrat signé par l'ancienne municipalité de droite. Il reçoit des gains proportionnels aux recettes tandis que la mairie bouche les trous.

C'est un contrat en or pour Ruche : plus il fait du déficit, plus il s'enrichit.

Alors Ruche ne s'en prive pas. 120 millions de centimes par an iront dans sa poche. Il ne se cache pas de profiter au maximum de sa « poule aux œufs d'or » : il habite un château près d'Angers.

En septembre 1978, Louis Thareaut, adjoint chargé de la circulation à Angers, écrivait :

« Nous venons d'obtenir de l'Etat une subvention de 11 millions de francs en trois ans ainsi que des possibilités d'emprunt. Elle permettra notamment de promouvoir les transports collectifs en créant de nouvelles lignes. »

La mairie savait où Ruche l'emmenait. Pourquoi Thareaut a-t-il laissé le déficit de 23 millions de francs s'installer et pourquoi a-t-il fallu l'intervention de l'Etat (qui au vu de la situation a bloqué les crédits) pour voir Ruche se faire retirer le contrat ?

La municipalité a pour le moins manqué de vigilance vis-



Manifestation des grévistes de la COTRA (société de bus d'Angers), le 22 septembre 1979

à-vis de quelqu'un qui ne cherchait qu'à s'enrichir !

« LA MUNICIPALITÉ PREND SES RESPONSABILITÉS »

Pour la municipalité, qu'importe une erreur ? On va la faire payer aux travailleurs.

Pour cela, elle fait appel à la Transxel, filiale du groupe Empain Schneider. L'objectif fixé à la Cotra (filiale créée par Transxel) c'est de réduire le déficit de 5 millions de francs par an.

Le plan de la COTRA est simple :

- 47 licenciements pour commencer ;

- non-respect de l'accord d'entreprise passé entre la STUDA et les travailleurs, accord qui comportait de nombreux avantages.

Voilà ce que Monnier appelle « prendre ses responsabilités ».

RIPOSTE IMMÉDIATE DES TRAVAILLEURS : GREVE TOTALE

Le personnel se réunit en assemblée générale. Il dit : Non aux licenciements ; maintien des avantages acquis. Mais c'est le refus des licenciement qui constitue la revendication la plus importante. Au début, les travailleurs croyaient qu'ils allaient trouver avec Monnier un interlocuteur plus compréhensif. Dans le premier tract signé CGT et CFDT, c'est Ruche qui est désigné comme principal responsable.

Mais, très vite, au fil des manifestations quotidiennes à la mairie, au syndicat mixte, les travailleurs vont comprendre qu'ils ont en face d'eux. Dans les manifestations, on entend souvent le slogan : « Monnier, salut, on fera ta peau », ou le refrain : « Monnier, tu dors, Tes transports, les transports vont pas vite, Monnier, tu dors, Tes transports, les transports vont pas fort ».

LA DÉSUNION DE LA GAUCHE

Bouet, adjoint PCF, refuse de voter les licenciements : Monnier lui retire sa délégation d'adjoint. Après que Monnier ait retiré sa délégation d'adjoint à Bouet, on s'attendait à la démission des deux autres adjoints. Mais ils ne le feront pas. Le PCF aura toujours une attitude mitigée. Ainsi, ses propositions de redressement :

- Relèvement à 1% de la taxe patronale sur les salaires. Mais ce relèvement sera décidé par la municipalité sans empêcher les licenciements.

- « Ouverture immédiate d'une discussion entre représentants de toutes les communes avec les syndicats pour étude d'un plan de redressement tenant compte de l'intérêt général et tendant à la sauvegarde de l'emploi ».

On le voit, le ton est mesuré. Côté PS, le CERES se désolidarise ouvertement de la majorité du PS. Sa position est voisine de celle du PC et il critique d'ailleurs Monnier d'avoir supprimé la délégation de Bouet. Le CERES s'en prend à la majorité rocardienne du PS qui est en train de compromettre la crédibilité du PS.

L'UL-CFDT : AVEC MONNIER, CONTRE LES TRAVAILLEURS

Très vite, la CFDT va appeler à la reprise du travail. L'UL-CFDT va dire : Il y a des licenciements qu'il faut accepter sinon les impôts locaux augmenteraient. « En attendant une solution, qui passe par le développement des transports collectifs et qui sera longue à trouver, ce seront les contribuables qui paieront ».

- L'UL-CFDT demande que les travailleurs fassent 38 heures payées. 38 pour éviter quelques licenciements.

- L'UL-CFDT ne s'associe pas à une manifestation de soutien organisée par les sections

CGT et CFDT de la COTRA et l'UL-CGT.

- Cela ne suffisant pas, l'UL-CFDT va se démenier pour appeler à la reprise du travail. Elle dénonce les assemblées générales comme étant manœuvrées. Elle dénonce les votes à bulletins secrets qui ne sont pas pour la reprise.

- Quelques travailleurs reprennent le travail le 5 octobre ; le 6, un nouveau vote est organisé avec la moitié du personnel. La reprise est décidée.

- La CFDT va signer seule un protocole d'accord de fin de grève avec la COTRA. Ce protocole ne donne rien aux travailleurs : 5 500 F aux licenciés.

L'UL-CFDT porte une très lourde part de responsabilité dans l'échec de la lutte. Son attitude a écœuré bon nombre de travailleurs. La section syndicale CFDT de la COTRA était minoritaire. Elle est devenue exsangue. Triste conception de l'édification d'un syndicat qui se détruit au lieu de se construire dans la lutte. La CFDT a crié très fort contre les liens entre le PCF et la CGT mais ne doit-elle pas reconnaître que les dirigeants de l'UL-CFDT sont des militants connus du PS et de la fraction rocardienne qui soutient le maire d'Angers ?

Monnier a averti en cas de rebondissement du conflit : il fera assurer la « liberté du travail ». Il enverra les flics contre les grévistes comme il l'a déjà fait contre les chômeurs ou bien contre les grévistes de la COTRA qui occupaient la mairie.

Maintenant, il reste un grand découragement chez les travailleurs, pas seulement ceux de la COTRA, mais tous ceux qui ont voulu les soutenir et qui se sont heurtés à ces querelles qui tendaient à supplanter la lutte. Il reste aux travailleurs à rejeter ces faux amis qui ne s'unissent que pour mieux se combattre et à ne compter que sur leurs luttes, pour obtenir satisfaction.

Correspondant HR Angers